



**Procès-verbal de la 87<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration  
tenue le vendredi 18 mars 2022 à 9h30, par vidéoconférence**

- Vidéoconférence Zoom

**Étaient présents :**

Magella Cantin, Rudolf Bertrand, Denise Doyon-Paquet, Raymonde Jetté, Francine Lambert, Jacques Pelletier et Liliane Tanguay

**Était absent :** (aucune absence)

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de la 86<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration tenue le 14 janvier 2022
3. Suivi du procès-verbal de la réunion du CA tenue le 14 janvier 2022
  - a. Formulaire de renouvellement de l'adhésion
  - b. Demande d'une vidéoconférence animée par Guy R. Brisson, professeur retraité de l'INRS et membre de l'APRES-INRS
4. Présidence de l'APRES-INRS
5. Campagne de renouvellement de l'adhésion 2022-2023
6. Adhésion et listes des membres et d'envoi
7. Rapport de la trésorerie
8. Activités sociales et culturelles
  - a. Région de Québec
  - b. Région de Montréal
9. Divers
10. Confirmation de la date de la prochaine réunion
11. Levée de la réunion

## 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 9h30.

Sur proposition de Raymonde Jetté, appuyée par Rudolf Bertrand, l'ordre du jour est accepté tel que déposé.

**Résolution CA87-mars-18-22-01**

**En raison d'un problème technique, la communication est rompue avec Rudolf Bertrand. Elle n'a pu être rétablie avant la fin de la réunion.**

## 2. Acceptation du procès-verbal de la 86<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration tenue le 14 janvier 2022

Sur proposition de Francine Lambert, appuyée par Denise Doyon-Paquet, le procès-verbal est accepté tel que déposé.

**Résolution CA87-mars-18-22-02**

## 3. Suivi du procès-verbal du 14 janvier 2022

### a. Formulaire de renouvellement de l'adhésion

Suite à la dernière réunion, Denise Doyon-Paquet a contacté un représentant de Desjardins afin d'obtenir des informations sur le paiement de la cotisation annuelle en faisant un virement au compte de l'APRES-INRS. Il en ressort que, selon l'avis du représentant de Desjardins, le «virement entre personnes Desjardins» est beaucoup plus simple que le «virement Interac» dans notre cas.

Après discussions, il est décidé que le «virement entre personnes Desjardins» sera retenu pour le paiement de la cotisation en plus du paiement par chèque. Jacques Pelletier modifiera le formulaire de renouvellement de l'adhésion en conséquence et l'enverra aux membres du CA pour approbation finale. À cet effet, Magella Cantin lui fera parvenir les instructions à suivre pour effectuer le virement afin d'en informer les membres.

### b. Demande d'une vidéoconférence animée par Guy R. Brisson, professeur retraité de l'INRS et membre de l'APRES-INRS

Suite à la dernière réunion, Magella Cantin a effectué des recherches sur le microbiote intestinal dans le Web. Il a trouvé beaucoup d'informations et de sites fort intéressants à ce sujet. Même si le sujet a été abordé lors de la dernière Assemblée générale, il ne voit pas le bénéfice d'offrir une vidéoconférence sur le microbiote intestinal et se questionne sur l'intérêt des membres à une telle conférence. Après discussions, il est convenu qu'une telle vidéoconférence ne sera pas organisée. Toutefois, Magella Cantin enverra un courriel aux membres afin de leur donner des références des sites Web traitant de ce sujet.

## 4. Présidence de l'APRES-INRS

Après une grande réflexion, Magella Cantin annonce qu'il ne demandera pas un renouvellement de son mandat de président. Il en informe dès maintenant les membres du CA afin de peut-être faciliter son remplacement. Il est membre du CA à titre de président ou dans un autre poste depuis la création de l'APRES-INRS en 2006. Il n'a plus assez d'énergie pour poursuivre et désire diminuer ses activités. Il restera en poste jusqu'à la prochaine Assemblée générale. Par la suite, si le CA est d'accord, il pourrait continuer à s'occuper du site Web et des archives de l'APRES-INRS.

Les membres du CA sont désolés de cette décision, mais la comprennent et la respectent. On lui demande s'il accepterait de se présenter à un autre poste du CA. Il ne croit pas, mais accepte d'y réfléchir.

Après discussions, il est convenu que Jacques Pelletier préparera un courriel pour informer les membres de la date de la prochaine Assemblée générale, en soulignant les postes du CA à pourvoir afin d'inciter des membres à se présenter. Ce projet de courriel sera discuté lors de la prochaine réunion du CA. La date de la prochaine Assemblée générale pourrait être le 14 octobre 2022.

## 5. Campagne de renouvellement de l'adhésion 2022-2023

La campagne de renouvellement sera effectuée cette année par Jacques Pelletier, qui est responsable de la liste des membres à titre de secrétaire. Comme il avait été convenu lors de la dernière réunion, les membres seront invités à remplir un formulaire pour renouveler leur adhésion. On s'interroge quant au paiement d'une cotisation. Conformément à une résolution adoptée par la dernière Assemblée générale, le congé de cotisation pour renouveler l'adhésion se termine le 31 août 2022. Il est mentionné que le solde de notre compte bancaire est élevé. Toutefois, on rappelle que les dépenses de l'année prochaine devraient augmenter, car les activités sociales ont repris, la prochaine Assemblée générale devrait se dérouler en présentiel et l'assistance aux dîners de Noël sera probablement plus élevée. De plus, pour notre demande d'aide financière à l'INRS, il serait approprié de connaître le nombre de membres qui versent une cotisation annuelle.

Après discussions, il est convenu que les membres devront renouveler leur adhésion 2022-2023 en remplissant un formulaire et en payant la cotisation requise. Jacques Pelletier préparera un projet de courriel qui sera discuté au prochain CA.

## 6. Adhésion et listes des membres et d'envoi

Le secrétaire informe les membres du CA qu'il n'a reçu aucune demande d'adhésion depuis la dernière réunion. Donc, on compte 78 membres (33 de la région de Québec et 45 de la région de Montréal). Aucune modification n'a été apportée aux listes des membres et d'envoi.

## 7. Rapport de la trésorerie

Les documents de la trésorerie ont été transmis par courriel avec la convocation de la présente réunion : Suivi du budget 2021-2022 (voir annexe 1), Relevé de compte du 1<sup>er</sup> au 28 février 2022 (voir annexe 2), Sommaire des revenus et dépenses (par groupe) au 28 février 2022 et Suivi des transactions bancaires au 28 février 2022. L'encaisse s'élève à 9 856,35\$ au 28 février 2022. Les membres du CA sont très satisfaits des documents déposés et en remercie la trésorière.

## 8. Activités sociales et culturelles

### a. Région de Québec

Liliane Tanguay rappelle que la prochaine activité sera un dîner à l'érablière *Le Chemin du Roy*, situé à St-Augustin-de-Desmaures, le jeudi 24 mars prochain. À ce jour, on a reçu 11 inscriptions.

La prochaine activité serait probablement une visite de l'exposition Pompéi – Cité immortelle au Musée de la civilisation. Cette activité serait précédée d'un petit déjeuner dans un restaurant situé près du musée.

### b. Région de Montréal

Francine Lambert rappelle que la prochaine activité aura lieu le 24 mars prochain. Ce sera une visite guidée du «Montréal souterrain» offerte par l'agence Guidatour de Montréal. Actuellement, il y a 13 inscriptions. Cette visite sera suivie d'un dîner au restaurant *La Popessa*.

Par la suite, un dîner à la cabane à sucre au *Pied de l'Érable*, situé à Mirabel, se tiendra le 8 avril prochain. À ce jour, on a reçu 24 inscriptions.

On note que, même si la sévérité de la pandémie diminue, plusieurs membres sont encore hésitants ou craintifs à participer aux activités.

Il est rappelé que le CA a déjà approuvé par courriel toutes les activités des cabanes à sucre et du Montréal souterrain et que les coûts de chacune de ces activités seront partagés selon les règles entourant le financement d'une activité sociale ou culturelle (Résolution CA81-fév-12-21-03).

Enfin, lorsque les informations auront été obtenues, on soumettra par courriel à l'approbation du CA la visite de l'exposition Pompéi au Musée de la civilisation.

## 9. Divers

En réponse à la question de Raymonde Jetté, Jacques Pelletier rappelle qu'après en avoir discuté avec Magella Cantin, il a transféré une invitation à participer à une vidéoconférence «Activité physique, stimulation cognitive et bien vieillir» offerte par le comité de Solidarité de l'APR-UQAM. Magella Cantin s'informerait auprès de la FRUQ s'il est possible de connaître le nombre de membres de l'APRES-INRS qui participeraient à cette activité.

## 10. Confirmation de la date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du CA est fixée au vendredi 13 mai 2022 à 9 h 30.

## 11. Levée de la réunion

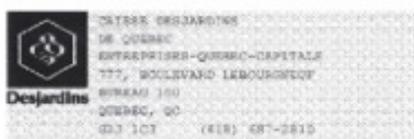
L'ordre du jour étant épuisé, Francine Lambert propose la levée de la réunion à 10 h 30.

Jacques Pelletier  
Secrétaire

Magella Cantin  
Président

*Accepté par le Conseil d'administration lors de sa réunion tenue le 13 mai 2022.*

<b>APRES-INRS</b>		<b>Budget 2021-2022 approuvé par l'AGR le 15 octobre 2021</b>			
		<b>Budget</b>	<b>Revenus</b>	<b>Surplus</b>	<b>Budget</b>
		<b>2021-22</b>	<b>(Dépenses)</b>	<b>ou Déficit</b>	<b>22-23</b>
			<b>Réels</b>	<b>Budgétaire</b>	<b>Prévisions</b>
<b>REVENUS</b>					
	Solde au compte au 1er septembre 2021		7 764,04 \$		
	Contribution de l'INRS	4 864,00 \$	4 864,00 \$	4 864,00 \$	
	Cotisation des membres	- \$	2,00 \$	2,00 \$	
	Contribution des membres à une activité		- \$		
	Contribution des non-membres à une activité		- \$		
	Ristourne (Caisse Desjardins)		- \$		
	Ristourne de l'AQRP		20,00 \$	20,00 \$	
	<b>Autres</b>				
	R. Jetté - Corr. D. Paiement du 9-12-21		7,75 \$	7,75 \$	
	<b>Total</b>	<b>4 864,00 \$</b>	<b>12 657,79 \$</b>	<b>4 893,75 \$</b>	
<b>DÉPENSES</b>					
<b>Assemblée générale</b>					
	Transport	- \$	- \$	- \$	
	Pourboire	- \$	- \$	- \$	
	Visite	- \$	- \$	- \$	
	<b>Sous-total</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	
<b>Activités sociales</b>					
	Régions de Montréal	750,00 \$	1 330,22 \$	(580,22) \$	
	Région de Québec	1 250,00 \$	1 248,03 \$	1,97 \$	
	<b>Sous-total</b>	<b>2 000,00 \$</b>	<b>2 578,25 \$</b>	<b>(578,25) \$</b>	
<b>Réunions du CA</b>					
	Pour les 7 membres	645,00 \$	- \$	645,00 \$	
	Rencontre avec l'INRS	- \$	- \$	- \$	
	<b>Sous-total</b>	<b>645,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>645,00 \$</b>	
<b>Divers</b>					
	Dons <i>in memoriam</i>	100,00 \$	- \$	100,00 \$	
	Autres	100,00 \$	50,00 \$	50,00 \$	
	<b>Sous-total</b>	<b>200,00 \$</b>	<b>50,00 \$</b>	<b>150,00 \$</b>	
<b>Frais d'exploitation</b>					
	Frais de caisse	75,00 \$	17,70 \$	17,70 \$	
	Fournitures de bureau	- \$	31,73 \$	(31,73) \$	
	Mise à jour du site Web	20,00 \$	28,00 \$	(8,00) \$	
	Registraire des entreprises	40,00 \$	95,76 \$	(55,76) \$	
	<b>Sous-total</b>	<b>135,00 \$</b>	<b>173,19 \$</b>	<b>(38,19) \$</b>	
<b>FRUQ</b>					
	Frais d'association	150,00 \$	- \$	150,00 \$	
	Frais de réunion	125,00 \$	- \$	125,00 \$	
	<b>Sous-total</b>	<b>275,00 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>275,00 \$</b>	
	<b>Total</b>	<b>3 255,00 \$</b>	<b>2 801,44 \$</b>	<b>453,56 \$</b>	
<b>GRAND TOTAL - DÉFICIT / SURPLUS AU 28-02-2022</b>		<b>1 609,00 \$</b>	<b>9 856,35 \$</b>	<b>4 440,19 \$</b>	



Pour la période	
du 1er février au 28 février 2022	
Folio	590244
Page 1 de 1	

## RELEVÉ DE COMPTE

SJ 815-20100-9

APRES-INRS ASSOCIATION DES PER  
490, RUE DE LA COURONNE  
QUEBEC QC G1K 9A9

EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)						
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				9 839.30
8 FEV	IDGA	Dépôt au GA / CD DU CENTRE DE PORTNEUF			20.00	9 859.30
28 FEV	FIX	Frais fixes d'utilisation		2.95		9 856.35

COMPTE D'EPARGNE ET DE PLACEMENT						
Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
CS PART DE QUALIFICATION (A)						
		Solde reporté				5.00

SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION						
Compte	Période		Frais avant bonification	Bonification	Frais au compte (ADM)	Frais fixes * (FIX)
	du	au				
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (C)	1 FEV	28 FEV	0.00 -	0.00 =	0.00	2.95
2-EOP au 28 FEV: Forfait						= 2.95 \$

Aviser votre caisse de tout changement d'adresse.  
Veuillez vérifier ce relevé et informer la caisse de toute erreur ou omission.